



L'école du cinéma et de l'audiovisuel

## REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION DE LA CERTIFICATION PROFESSIONNELLE ACFA :

**“TECHNICIEN DU SON”**  
**Niveau 5 – Code NSF 323**

*Pour enregistrement au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles)*

Article L6113-1<sup>1</sup> créé par la Loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel<sup>2</sup> :

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

---

<sup>1</sup> [En savoir plus sur cet article...](#)

<sup>2</sup> [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

<b>RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITES</b> <i>Décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	<b>RÉFÉRENTIEL DE COMPETENCES</b> <i>Identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	<b>RÉFÉRENTIEL D'ÉVALUATION</b> <i>Définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION</b>
<p><b>ACTIVITÉ 1. Étude du dispositif technique à mettre en œuvre</b>  <i>En fonction de la demande, le Technicien du son participe ou réalise l'analyse des besoins et prend des décisions pragmatiques sur les choix techniques, en prenant en compte les contraintes de lieu et d'acoustique.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse des composantes techniques et des conditions de faisabilité d'un projet de sonorisation, ou d'enregistrement.</li> <li>Création ou prise en compte d'une fiche technique, d'un synoptique, d'un patch son et d'un plan de scène répondant aux contraintes de sonorisation, ou d'enregistrement.</li> <li>Listage du matériel nécessaire à la réalisation du projet de sonorisation, ou d'enregistrement.</li> </ul>	<p><b>C1.1</b> ANALYSER les composantes techniques du projet de sonorisation, ou d'enregistrement, tel que le lieu, l'acoustique, les sources, la cible afin de déterminer les conditions techniques de faisabilité du projet regroupées en un cahier des charges.</p> <p><b>C1.2</b> CRÉER à partir du cahier des charges ou interpréter les documents de référence que sont la fiche technique (type de consoles et d'enceintes, nombres de compresseur, distance de la régie façade à la scène, particularités, etc.), le synoptique (schéma de câblage), la feuille de patch son (tableau indiquant les numéros de lignes correspondant aux tranches de la console, le nom de l'instrument, le type de micros, les inserts d'effets, le type de pied micro et le besoin en alimentation fantôme de chaque micro) et le plan de scène (graphique représentant l'emplacement des musiciens, des instruments des retours, des alimentations électriques, praticable, etc.), dans le respect des conventions de mise en forme et répondant aux contraintes de sonorisation ou d'enregistrement, afin d'organiser l'ensemble du matériel et du dispositif à mettre en œuvre pour la réalisation du projet.</p> <p><b>C1.3</b> LISTER l'ensemble du matériel nécessaire, en prenant en compte les composantes techniques identifiées et en se référant aux documents de références (fiche technique, synoptique, patch, plan de scène), en vue de sa réservation auprès d'un prestataire, de son installation et de son exploitation.</p>	<p><b>Étude de cas :</b>  <b>Devoir sur table, en centre, durée 4h.</b></p> <p>Sur la base d'un brief client décrivant une prestation de sonorisation ou d'enregistrement, le candidat doit produire une analyse des composantes techniques de la commande et des contraintes d'exploitation. Il crée les divers documents de référence permettant la bonne identification de l'ensemble du dispositif à mettre en œuvre. Il réalise un listing rigoureux du matériel nécessaire.</p> <p><b>Éléments fournis au candidat :</b>  Présentation de la prestation et de son contexte de réalisation. Plan technique du lieu, liste de matériel disponible, etc.</p> <p><b>Supports attendus :</b>  L'analyse des composantes techniques développée à partir des documents fournis. Les documents de référence : Synoptiques, plan de scène, patch, et la liste de matériel.</p>	<p>CE1.1 : L'analyse des composantes techniques du projet de sonorisation ou d'enregistrement prend en compte l'ensemble des composantes (acoustique du lieu, nombre et nature des sources, nature de la diffusion ou de l'enregistrement, le planning d'installation, etc.).</p> <p>CE1.2 : Les documents de référence sont créés dans le respect des conventions de mise en forme. La fiche technique correspond exactement au dispositif à mettre en œuvre et permet d'identifier l'ensemble du matériel (nom, type, référence, version, etc.), le synoptique identifie la nature des liaisons (types, connectique, etc.), le câblage (entrée, sortie, insert, boucle, etc.) ainsi que les longueurs nécessaires. La feuille de patch est juste et montre sous forme de tableau, les numéros de lignes correspondant aux tranches de la console, le nom de l'instrument, le type de micros, les inserts d'effets, le type de pied micro et les alimentations fantômes de chaque micro. Le plan de scène est conçu et dessiné dans le respect des exigences du commanditaire et présente sans omission l'occupation de l'espace scénique.</p> <p>CE1.3 : Le matériel est listé selon la nomenclature (nom, type, référence, version, longueur, etc.) par zone d'installation (scène, régie, retours, façade, etc.) sans aucune omission.</p>
<p><b>ACTIVITÉ 2. Installation et désinstallation du dispositif technique</b>  <i>Avant la phase d'exploitation, le Technicien du son assure l'installation, selon les documents de référence, de l'ensemble du matériel nécessaire à la sonorisation ou à l'enregistrement. Il réalise les câblages des liaisons, et s'assure du bon fonctionnement du système et de la sécurisation des biens et des personnes. Une fois la prestation réalisée, il désinstalle le dispositif afin de remettre le lieu en état initial et de conditionner le matériel pour son transport et/ou son stockage</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Déploiement, installation et sécurisation du matériel, dans le respect des documents de référence.</li> <li>Dé-câblage des liaisons, classement du matériel nécessitant une maintenance et conditionnement.</li> </ul>	<p><b>C2.1</b> INSTALLER l'ensemble du dispositif matériel (consoles, systèmes de diffusion, régies, micros, praticables, liaisons, etc.) en assurant son déploiement (en régie, sur scène, en studio, sur le plateau, etc.) en conformité avec les documents techniques de référence (fiche technique, synoptique, patch, plan de scène), en considérant les contraintes d'espace, de mise en scène et de sécurité (chemins de câbles, systèmes d'accroches, stabilité des équipements, etc.) afin de mettre les systèmes sous tension et vérifier son bon fonctionnement.</p> <p><b>C2.2</b> DÉINSTALLER l'ensemble du dispositif mis en œuvre en assurant l'identification et l'intégrité des connectiques et des faisceaux, en triant le matériel hors service ou nécessitant une maintenance pour assurer qu'il ne soit pas remis en service sans réparation, en vue du conditionnement dans le respect de l'organisation du lieu ou du prestataire matériel, afin de procéder à son stockage ou à son transport.</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle :</b>  <b>Plateau technique, en centre, durée 1h30.</b></p> <p>Sur la base des documents de référence, le candidat installe le dispositif matériel mis à disposition sur le plateau technique. Il paramètre les équipements selon les contraintes du cahier des charges, et administre le réseau audionumérique. Il réalise une mise à plat des signaux lors de la balance d'un musicien. Puis il désinstalle le matériel.</p> <p><b>Éléments fournis au candidat :</b>  Cahier des charges et documents de référence (fiche technique, synoptique, plan de scène, etc.). Plateau technique avec le matériel conditionné ou pré installé, espace scénique, instruments de musique, micros. Un</p>	<p>CE2.1 : Le déploiement du matériel est conforme aux documents techniques de référence. L'installation est complète, et respecte le plan de scène, la fiche technique et le patch. Les chemins de câble sont réalisés et sont conformes au synoptique. Les équipements sont sécurisés (stabilité, élingage, mise à la terre, etc.). La mise sous tension prouve le bon fonctionnement du dispositif.</p> <p>CE2.1 : Le matériel est dé-câblé et conditionné de manière ordonné. Les liaisons sont triées par catégories et le rangement assure l'intégrité des connectiques et des faisceaux.</p>

<p><b>ACTIVITÉ 3. Sonorisation d'un spectacle, d'un événement ou d'une animation :</b>  <i>Lors de la sonorisation d'un spectacle, d'un événement ou d'une animation, le technicien du son réalise le paramétrage des divers équipements selon l'acoustique du lieu et le rendu souhaité. Il réalise ensuite une balance des sources par une mise à plat des niveaux afin de préparer les étapes de mixages. Il s'assure du respect des règles de diffusion sonore.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Paramétrage des équipements (systèmes de diffusion, voies d'amplification, liaisons, routages des sources, etc.).</li> <li>• Mise à plat des sources (retours, façade) en balance.</li> <li>• Respect des réglementations en diffusion</li> </ul>	<p><b>C3.1</b> PARAMETRER, dans le respect des règles d'exploitation des équipements de fortes puissances sonores, les systèmes de diffusion (façade et retours), les consoles, la somation des sources vers les différents modules du système (console façade, console retours, système audionumérique, enregistreurs, etc.) afin d'assurer la qualité de la sonorisation.</p> <p><b>C3.2</b> RÉALISER une mise à plat (équilibre des volumes) lors des balances, de l'ensemble des sources à destination des retours ou de la façade, en réglant les niveaux d'entrée, de sortie et les traitements de chaque tranche sur la console de mixage, afin de créer les fondations du mixage à venir.</p> <p><b>C3.3</b> RESPECTER les règles de diffusion du niveau sonore maximum autorisé pour le public (Art. R. 1336-1 du code de la santé publique) en sonorisation, afin de garantir le confort auditif des artistes et du public.</p>	<p>multipiste diffusé pour permettre au candidat de réaliser la mise à plat en balance simulée.  <b>Résultats attendus :</b>  Le dispositif de sonorisation installé et prêt à fonctionner.  Le système réseau audionumérique correctement configuré.  La mise à plat réalisée  Le matériel reconditionné.</p>	<p>CE3.1 : Les systèmes de diffusion de façade et de retour sont opérationnels et la puissance sonore est adaptée au lieu. Les sources sont correctement envoyées vers les divers modules du système. Le son est diffusé sur toute sa gamme de fréquence de manière homogène dans le lieu assurant la qualité optimale de la sonorisation.</p> <p>CE3.2 : La mise à plat lors de la balance des instruments est équilibrée. Les niveaux d'entrée et de sortie ainsi que les traitements des tranches sur la console positionne chaque source dans le champs sonore (panoramique, puissance) et propose concrètement une base fiable pour le mixage en direct.</p> <p>CE3.2 : La mesure du niveau sonore ne dépasse pas 102 dB LEQ(A) sur 15 minutes, ni 118 dB LEQ(C) sur 15 minutes.</p>
<p><b>ACTIVITÉ 4 : Gestion des réseaux audio sur IP (Internet Protocol)</b>  <i>Que ce soit pour un projet de sonorisation ou d'enregistrement, le Technicien du son développe, déploie et administre les architectures de réseau audionumérique sur IP (Internet Protocol) afin de minimiser le temps d'installation, de réduire le nombre et la taille des câbles nécessaires, d'interconnecter différents sites et matériels, et de relier de manière plus fiable les éléments de la production audio, enregistrée ou en direct.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Connection des équipements et administration des cartes réseaux pour leur mise en œuvre opérationnelle.</li> <li>• Routage et adressage informatique des signaux audionumériques pour la mise en œuvre des flux audio</li> </ul>	<p><b>C4.1</b> CONNECTER l'ensemble des équipements constituant le réseau, dans le respect du synoptique, en paramétrant chaque carte réseau avec un logiciel d'administration (ex : DANTE) pour créer une architecture réseau opérationnelle.</p> <p><b>C4.2</b> ROUTER l'ensemble des signaux, en fonction du mode de diffusion des flux garantissant la capacité d'écriture des cartes réseaux (unicast, multicast), en assignant les sources et les destinations grâce aux logiciels d'administration dédiés (ex : DANTE) afin de diriger les différentes sources vers les différentes destinations (systèmes d'enregistrement, systèmes de diffusion, réseau d'ordre, etc.).</p>		<p>CE4.1 : Les câbles réseaux sont connectés dans le respect du synoptique. Les cartes réseaux sont paramétrées (adressage IP) selon le protocole utilisé (Dante, AES67, AVB, etc.). L'architecture réseau est opérationnelle.</p> <p>CE4.2 : Le routage des signaux est réalisé conformément au cahier des charges et permet l'exploitation complète des sources sonores dans chaque système dédié (systèmes d'enregistrement, systèmes de diffusion, réseau d'ordre, etc.).</p>

<p><b>ACTIVITÉ 5 : Captation audio</b>  <i>Qu'il soit en studio, sur un plateau, ou en captation extérieure le Technicien du son assure la mise en place du matériel d'enregistrement, le paramétrage et les réglages en direct des niveaux d'enregistrement, puis il sécurise les enregistrements en vue de leur édition et de leur mixage.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Placement des micros en fonction des contraintes de captation.</li> <li>• Paramétrage du matériel d'enregistrement multipiste et de mixage STAN / DAW (station audionumérique / digital audio Workstation).</li> <li>• Contrôle des sources pendant l'enregistrement</li> <li>• Sécurisation des enregistrements.</li> </ul>	<p><b>C5.1</b> PLACER les micros choisit en fonction des sources à capter (instruments, voix, ambiance, etc.) en prenant en compte les contraintes identifiées (décors, nuisances sonores, distance avec la source, puissance, etc.) afin d'assurer la meilleure qualité de l'enregistrement.</p> <p><b>C5.2</b> PARAMÉTRER le matériel d'enregistrement multipistes et la STAN / DAW (station audionumérique / digital audio Workstation), par le réglage de la session, des gains et le routage des signaux (signaux retours casque, réseau d'ordre, session informatique, appareil de contrôle, etc.), pour que la session d'enregistrement soit opérationnelle.</p> <p><b>C5.3</b> CONTRÔLER les sons pendant l'enregistrement, en réglant les niveaux de gain afin d'éviter les saturations et les sous modulations du niveau des sources et garantir la qualité acoustique du signal.</p> <p><b>C5.4</b> SÉCURISER les enregistrements en procédant à leur copie sur des stockages différenciés afin d'éviter l'effacement ou la perte des données enregistrées.</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle :</b>  <b>Situation reconstituée en studio, durée 1H.</b>      Sur la base d'un projet d'enregistrement musical, le candidat doit effectuer la captation en studio d'un musicien en choisissant et en plaçant les micros adéquats, en installant et paramétrant le circuit casque et d'intercom et en paramétrant la STAN en fonction du projet. Il garantit la qualité acoustique du signal pendant l'enregistrement. Il sécurise la session d'enregistrement.</p> <p><b>Éléments fournis au candidat :</b>      Cahier des charges de l'enregistrement à réaliser.      Un studio d'enregistrement équipé.      Un ensemble de matériel de captation (micros, pieds, filtres, etc.).      Moyen de stockage informatique (disque dur, serveur, etc.).</p> <p><b>Supports attendus :</b>      Synoptiques de câblage (consoles, signaux retours casque, réseau d'ordre, micros, etc.) répondant au cahier des charges.      Choix et implantation des micros en situation d'enregistrement.      Sauvegarde de la session de travail et des sources enregistrées.</p>	<p>CE5.1 : Les micros choisis selon leurs caractéristiques correspondent aux contraintes d'enregistrement de l'instrument ou de la voix. Les micros sont correctement placés selon la source à enregistrer.</p> <p>CE5.2 : La session d'enregistrement est opérationnelle, elle permet l'enregistrement multipiste. Le routage des signaux correspond au cahier des charges. Il permet l'enregistrement et le monitoring d'un même signal traité différemment.</p> <p>CE5.3 : Les sons enregistrés (avant mixage) ne présentent aucune saturation ou sous modulation du niveau. La qualité acoustique du signal prouve que l'enregistrement a été réalisé correctement.</p> <p>CE5.4 : Les enregistrements et sessions de travail associées sont sécurisés. Les sessions sont transportables et exploitable sur d'autres machines (compatibilité, intégrité des données, etc.).</p>
<p><b>ACTIVITÉ 6 : Mixage</b>  <i>Le Technicien du son prépare et réalise sur une station audionumérique (STAN / DAW), l'édition des enregistrements réalisés afin de synchroniser les sources, et de les assembler. Que ce soit en studio ou en sonorisation il réalise le mixage de chaque source son, pour créer un ensemble sonore cohérent (volume, effets, présence, spatialisation, etc.), dans le respect des intentions artistiques voulu par le commanditaire (groupe, artiste, ingénieur du son, producteur, etc.) ainsi que le respect des réglementation en vigueur dans le spectacle vivant.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation du workflow de mixage.</li> <li>• Édition des captations (synchronisation des sources, nettoyage des pistes, etc.)</li> <li>• Mixage des sources sonores par le traitement des signaux dans le respect du cahier des charges ou des intentions artistiques du commanditaire</li> </ul>	<p><b>C6.1</b> ORGANISER la session de mixage sur la STAN/DAW (ex : Avid Protools), par la préparation et la sommation des pistes par famille de timbre (batterie, guitare, voix, etc.) de manière à optimiser le flux de travail.</p> <p><b>C6.2</b> EDITER les enregistrements réalisés, sur une STAN/DAW en synchronisant les pistes Audio et en réalisant l'assemblage et le nettoyage (suppression des sons parasites, etc.) de chaque voie d'enregistrement afin de construire l'architecture sonore du projet.</p> <p><b>C6.3</b> MIXER (mélanger) les différents éléments sonores selon leur famille de timbre, en direct sur les consoles (analogiques ou numériques) à destination des retours ou de la façade, ou en studio sur une STAN / DAW (station Audio Numérique / digital audio Workstation), dans le respect de la direction artistique souhaité par les artistes, la production, l'ingénieur du son, etc., en réglant les volumes, la dynamique, les équilibres harmoniques et la spatialisation des différents timbres afin d'obtenir un rendu sonore équilibré et cohérent avec les codes esthétiques du style musical.</p>	<p><b>Mise en situation professionnelle :</b>  <b>Situation reconstituée en studio, durée 7h30.</b>      Sur la base d'un multipiste fourni, le candidat prépare la session de mixage en paramétrant les logiciels (ex : Avid Protools). Il construit l'architecture sonore du projet en réalisant l'édition des enregistrements. Puis il réalise le mixage du morceau dans le respect de la direction artistique souhaité.</p> <p><b>Éléments fournis au candidat :</b>      Cahier des charges du mixage à réaliser, comprenant les attentes artistiques.      Un studio de mixage équipé d'un système de monitoring.      Moyen de stockage informatique (disque dur, serveur, etc.).</p> <p><b>Supports attendus :</b>      Une copie de la session de travail (ex : Avid Protools).      « Bounce » audio du multipiste finalisée (export audio stéréo).</p>	<p>CE6.1 : La session de mixage est organisée, les pistes sont regroupées par famille de timbre. La configuration de la session permet un flux de travail fluide et optimisé par l'anticipation des besoins (compresseurs, filtres, effets, etc.).</p> <p>CE6.2: Les pistes audio sont synchronisées et ne présentent aucun décalage. L'assemblage multipiste contient chaque voie d'enregistrement. Les pistes sont nettoyées de leur son parasite et le multipiste est prêt pour le mixage.</p> <p>CE6.3: Le volume des différents timbres est réglé sans saturation ni sous modulation et permet le positionnement de chaque timbre dans l'espace sonore souhaité. La dynamique du signal de chaque piste est ajustée dans le respect des nuances musicales. Les corrections des timbres (égalisation) sont équilibrées. La spatialisation des différents timbres (réverbération et panoramique) est réalisée dans le respect de la direction artistique et permet le positionnement de chaque timbre dans l'espace sonore souhaité. Le rendu sonore est cohérent avec les codes esthétiques du style musical souhaité par la direction artistique.</p>

		<p><b>EPREUVE INTÉGRATIVE :</b></p> <p>Cette épreuve orale vient confirmer que l'ensemble des compétences est correctement mobilisé et combiné à travers la présentation de deux projets : le morceau imposé, mixé lors de l'épreuve de l'activité 6, ainsi que la présentation d'un projet libre, réalisé en autonomie.</p> <p><b>Entretien avec le jury :</b> Durée 1h.  Sur la base de ses 2 maquettes audio, le candidat soutient à l'oral, face à un jury, ses choix de matériel, l'intention artistique et l'impact dans son mixage, qu'il argumente et contextualise. Il présente et justifie sa méthodologie de travail. Il justifie les éléments caractérisant ses partis pris.  Le jury pourra interroger le candidat, sur la base de sa création, sur les diverses compétences mobilisées sur la réalisation du projet.</p> <p><b>Supports attendus :</b>  Une copie des sessions de travail (ex : Avid Protools).  Les exports des maquettes audio des morceaux.</p>	
--	--	--	--

## Modalités d'évaluations

ÉVALUATIONS	DÉROULEMENT (Contenu, durée, support autorisé, jury, nombre de pages attendues, etc.)
<p><b>E1. Mise en situation professionnelle simulée :</b> Analyser une commande de prestation de sonorisation ou d'enregistrement.</p>	<p>L'épreuve de mise en situation professionnelle simulée permet d'évaluer le niveau de maîtrise des compétences mises en œuvre par le candidat, à travers une étude de cas.</p> <p><b>Nature de l'évaluation :</b> Sur la base d'un briefe client décrivant un projet de prestation de sonorisation ou d'enregistrement, le candidat doit produire une analyse des composantes techniques de la commande et des contraintes d'exploitation. Il crée les divers documents de référence permettant la bonne identification de l'ensemble du dispositif à mettre en œuvre. Il réalise un listing rigoureux du matériel nécessaire.</p> <p><b>Conditions de l'épreuve :</b> L'épreuve surveillée est organisée en centre d'examen / de formation. Elle se déroule en salle durant 4h.</p> <p><b>Éléments fournis au candidat :</b> Le sujet de l'épreuve ainsi que les ressources documentaires, les annexes, sont fournis en format numérique, sur un poste informatique équipé d'outils de traitement de texte, tableur, et accès internet. Les ressources documentaires sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Présentation du client et du contexte de la commande.</li> <li>- Cahier des charges de la commande.</li> <li>- Plan technique du lieu.</li> <li>- Liste de matériel disponible.</li> <li>- Contraintes.</li> </ul> <p><b>Rendus attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'analyse (1page) des composantes techniques développée à partir des documents fournis.</li> <li>- Les documents de référence : Synoptiques, plan de scène, patch, et la liste de matériel.</li> </ul>

**E2. Mise en situation professionnelle simulée :**  
Mise en œuvre d'un dispositif de sonorisation.

L'épreuve de mise en situation professionnelle simulée permet d'évaluer le niveau de méthodologie des candidats sur la coordination de compétences techniques nécessaire à la bonne installation d'un dispositif de sonorisation.

**Nature de l'évaluation :**

Sur la base des documents de référence, le candidat installe le dispositif matériel mis à disposition sur le plateau technique. Il paramètre les équipements selon les contraintes du cahier des charges, et administre le réseau audionumérique en fonction de la demande. Il réalise une mise à plat des signaux lors de la balance d'un musicien. Puis il désinstalle le matériel.

**Conditions de l'épreuve :**

L'épreuve se réalise sur un plateau technique, en centre, ou dans un lieu dédié, sur une durée de 1h30.

**Éléments fournis au candidat :**

Cahier des charges et documents de référence (fiche technique, synoptique, plan de scène, etc.).  
Plateau technique avec le matériel conditionné ou préinstallé (matériel lourd), espace scénique, instruments de musique, micros.  
Un multipiste diffusé (ou un musicien live) pour permettre au candidat de réaliser la mise à plat en balance simulée.

**Rendus attendus :**

Le dispositif de sonorisation installé et prêt à fonctionner.  
Le système réseau audionumérique correctement configuré.  
La mise à plat réalisée.  
Le matériel reconditionné.

<p><b>E3. Mise en situation professionnelle réelle :</b> Enregistrement musical en studio</p>	<p>L'épreuves de mise en situation professionnelle réelle permettent d'évaluer le niveau de méthodologie et de maîtrise du candidat sur les compétences nécessaires dans le contexte d'un enregistrement multipiste en studio.</p> <p><b>Nature de l'évaluation :</b> Sur la base d'un projet d'enregistrement musical, le candidat doit effectuer la captation en studio d'un musicien en choisissant et en plaçant les micros adéquats, en installant et paramétrant le circuit casque et d'intercom et en paramétrant la STAN en fonction du projet. Il garantit la qualité acoustique du signal pendant l'enregistrement. Il sécurise la session d'enregistrement.</p> <p><b>Conditions de l'épreuve :</b> L'épreuve se réalise sur une session d'enregistrement d'une heure, durant laquelle le candidat réalise le synoptique de câblage, choisit et installe les micros, réalise l'enregistrement d'un morceau et sécurise l'enregistrement.</p> <p><b>Éléments fournis au candidat :</b> Cahier des charges de l'enregistrement à réaliser. Un studio d'enregistrement équipé. Un ensemble de matériel de captation (micros, pieds, filtres, etc.). Moyen de stockage informatique (disque dur, serveur, etc.).</p> <p><b>Rendus attendus :</b> Synoptiques de câblage (consoles, signaux retours casque, réseau d'ordre, micros, etc.) répondant au cahier des charges. Choix et implantation des micros en situation d'enregistrement. Sauvegarde de la session de travail et des sources enregistrées.</p>
<p><b>E4. Mise en situation professionnelle réelle :</b> Mixage musical.</p>	<p>L'épreuve de mise en situation professionnelle réelle permet d'évaluer le niveau de maîtrise des compétences techniques et artistiques mises en œuvre par le candidat en situation de mixage multipiste musical.</p> <p><b>Nature de l'évaluation :</b> A partir d'un multipiste fourni, le candidat prépare la session de mixage en paramétrant les logiciels (ex : Avid Protools). Il construit l'architecture sonore du projet en réalisant l'édition des enregistrements. Puis il réalise le mixage du morceau dans le respect de la direction artistique souhaité.</p> <p><b>Conditions de l'épreuve :</b> L'épreuve se réalise dans un studio équipé, durant 7h30.</p> <p><b>Éléments fournis au candidat :</b> Cahier des charges du mixage à réaliser, comprenant les attentes artistiques. Un studio de mixage équipé d'un système de monitoring. Moyen de stockage informatique (disque dur, serveur, etc.).</p> <p><b>Supports attendus :</b> Une copie de la session de travail (ex : Avid Protools). « Bounce » audio du multipiste finalisée (export audio stéréo).</p>

<p><b>E5. Épreuve intégrative</b></p>	<p>La soutenance orale permet d'évaluer la capacité du candidat à combiner l'ensemble des compétences à travers la présentation de deux projets : le morceau imposé, mixé lors de l'épreuve de l'activité 6, ainsi que la présentation d'un projet libre, réalisé en autonomie. Cela permet aussi de vérifier le niveau de maîtrise des concepts, de la posture professionnelle et de la capacité du candidat à évoluer dans le métier visé.</p> <p><b>Nature de l'évaluation :</b></p> <p>Elle vise à apporter au jury des éléments complémentaires et/ou des éclairages sur les productions du candidat, pour consolider et/ou mettre en avant des compétences présentes ou non présentes dans les supports rendus.          Cette épreuve vient confirmer que l'ensemble des compétences sont correctement mobilisées et combinées à travers un rendu professionnel.</p> <p><b>Entretien avec le jury :</b></p> <p>Sur la base de ses 2 maquettes audio, le candidat soutient à l'oral, face à un jury, ses choix de matériel, l'intention artistique et l'impact dans son mixage, qu'il argumente et contextualise. Il présente et justifie sa méthodologie de travail. Il justifie les éléments caractérisant ses partis pris.          Le jury pourra interroger le candidat, sur la base de sa création, sur les diverses compétences mobilisées sur la réalisation du projet.</p> <p><b>Supports attendus :</b></p> <p>Une copie des sessions de travail (ex : Avid Protools).          « Bounce » audio du multipiste finalisée (export audio stéréo).</p> <p><b>Les critères d'évaluation de la soutenance orale portent sur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet du candidat est abouti et présente un volume de travail correspondant aux enjeux du projet.</li> <li>- La qualité technique et artistique du projet prouve la bonne maîtrise et la capacité réelle de combiner l'ensemble des compétences acquises.</li> <li>- Le candidat est capable d'exposer clairement ses intentions artistiques, ses choix et les ressources mobilisées par la création du projet.</li> <li>- L'argumentaire lié aux choix opérés en termes technique et artistiques est bien construit et convaincant.</li> <li>- Le candidat est capable de répondre aux questions diverses posées lors de l'oral. Les réponses sont argumentées et montrent la bonne implication dans le projet.</li> <li>- Le niveau de maîtrise des concepts, la posture professionnelle sont cohérents et prouve la capacité du candidat à évoluer dans le métier visé.</li> </ul>
<p><b>Aménagements pour les candidats PSH :</b></p> <p>Pour les Personnes en Situation de Handicap (PSH) des aménagements spécifiques des sessions d'évaluations seront opérées au cas par cas suivant la nature et le degré du handicap du candidat. Ils peuvent prendre la forme d'aménagements techniques d'accès et d'utilisation des postes de travail, d'installation de logiciels d'accessibilités, d'un tiers temps supplémentaire ...</p>	
<p><b>Composition du jury :</b></p> <p>Les jurys d'évaluation sont composés d'au minimum un professionnel, nommé pour son expertise sur le sujet et formé par le responsable de la certification sur le référentiel de certification ainsi qu'aux outils d'évaluation (guides des jurys, grilles d'évaluation, ...). Il est extérieur à l'organisme certificateur et à l'organisme de formation. Ainsi que d'un formateur habilité par le responsable de la certification.</p> <p>Les jurys de certification sont composés au minimum de 2 personnes extérieures à l'organisme certificateur et à l'organisme de formation. Ils sont nommés pour leur expertise sur le sujet et sont formés par le responsable de la certification sur le référentiel de certification ainsi qu'aux outils d'évaluation. Ils sont tous les trois en activités dans les secteurs du son (ingénieur du son, directeur de studio, ...) dont au minimum un représentant du métier de technicien du son (indépendant ou salarié). Ainsi que d'un représentant pédagogique habilité par le responsable de la certification.</p>	

